

nous assurerons la stabilité et le rayonnement de notre développement économique, pour le plus grand bien du Canada.

(Traduction)

Honorables sénateurs, qu'il me soit permis de souligner le plaisir que je ressens à pouvoir participer aux débats du Sénat de mon pays et, bien davantage, à être le collègue de tous les sénateurs qui font partie de cette honorable assemblée.

Je viens siéger en cette enceinte l'esprit aussi libre qu'il se peut de préjugés, et prêt à étudier tous les problèmes qui intéressent la vie, la prospérité et le bonheur de mon pays. Dans l'accomplissement de mon devoir, je ne veux pas être ce qu'en français nous appelons "brouillon", c'est-à-dire précipité et turbulent. Je crois plutôt qu'il m'incombent, surtout au cours de la première session, d'écouter, d'étudier et d'examiner tous les problèmes à la lumière des intérêts du pays.

A mon sens, le Canada n'est pas divisé selon des intérêts de territoires, de race, ni de croyance; il constitue une belle nation, riche, heureuse et unie, à l'avenir de laquelle nous devons tous être heureux de nous consacrer de plein cœur et sans réserve.

Des voix: Bravo!

L'honorable Ray Peffen: Honorables sénateurs, il est des moments dans la vie de certains hommes appelés à s'acquitter d'un devoir, où ils éprouvent le sentiment profond et paradoxal de la fierté et de l'humilité. Fierté, parce qu'ils sont les instruments choisis pour l'exécution d'un service d'honneur, mais humilité, parce que conscients de la grandeur de leurs responsabilités et que, s'examinant avec impartialité, ils reconnaissent les bornes de leurs capacités. Ainsi donc, je me rends bien compte, en ce jour, du grand honneur qui m'est fait d'appuyer la motion qu'a proposé avec tant de talent le sénateur de Montarville (l'honorable M. Godbout), dont la carrière distinguée a fait connaître le nom même au-delà des frontières de notre pays et l'a placé au nombre des plus éminents hommes d'État contemporains du Canada. La première partie de sa carrière a été consacrée à l'éducation, dont il a ensuite transposé les principes sur le champ plus vaste de la politique. Son nom est synonyme d'unité canadienne qu'il a tant travaillé à préserver et à favoriser. Il fait également bon l'entendre s'exprimer dans sa langue maternelle, signe évident que la nation canadienne protège l'identité et les traditions de ses groupes, tout en fournissant la puissance et la grandeur que l'union donne au tout.

Qu'il me soit maintenant permis de faire miennes les félicitations du motionnaire à

l'adresse du distingué sénateur de Rougemont (l'honorable Elie Beauregard), à l'occasion de sa nomination au poste de président du Sénat. Sa longue expérience de la vie publique nous fournit amplement l'assurance qu'il saura s'acquitter dignement et facilement de ses hautes fonctions et, ainsi, rivaliser avantageusement avec ses prédécesseurs.

Je tiens également à m'unir au motionnaire pour remercier l'honorable leader du Sénat de la façon dont il m'a accueilli en cette enceinte et lui dire combien il me fait plaisir de lui assurer notre collaboration dans l'accomplissement de la tâche dont il s'acquitte avec tant de tact et de doigté.

Je voudrais que les sénateurs sachent que j'envisage la prérogative que j'ai aujourd'hui de prendre ici la parole bien plus comme un honneur pour la province que je représente que comme la reconnaissance des mérites que je puis posséder. Les responsabilités de ma tâche, déjà lourdes, en sont augmentées, car la façon dont je m'en acquitterai aura un effet bon ou mauvais, non seulement sur moi seul, mais aussi sur cette île si honorable et si historiquement vénérable qui fait maintenant partie de cette fière confédération de races imbues de progrès qu'est le Canada, ce grand pays. Je me rends parfaitement compte que dans cette enceinte, je côtoie quelques-uns des plus distingués parmi les principaux hommes d'État du Canada, des hommes dont la voix a du poids au sein des assemblées qui gouvernent le monde, et dont la valeur s'est manifestée sur des scènes aussi vastes que variées. Je souhaiterais volontiers qu'une personne plus compétente que moi fût à ma place aujourd'hui pour représenter Terre-Neuve; je sais toutefois que les sénateurs, avec leur bienveillance et leur courtoisie bien connues, se montreront indulgents. Je sais, d'autre part, pouvoir compter sur la compréhension de mes compatriotes les Terre-neuviens qui comprennent toute l'importance des événements mémorables qui sont entrés récemment dans l'histoire.

C'est une page qui demeurera à jamais dans l'histoire du Canada et dans celle de la dixième province, car depuis la dernière réunion du Sénat, notre pays a grandi en superficie et en population, de sorte que ce sont les représentants de dix provinces et non de neuf, qui se réunissent ici aujourd'hui en conclave solennel.

Les Terre-neuviens ont écouté avec plaisir la bienvenue que le gouverneur général nous a offerte dans le discours du trône; et ce fut un jour important que celui où ce qui est à la fois la plus ancienne colonie britannique et le plus jeune dominion, est devenu la plus nouvelle province.